



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Les contrats locaux de santé préparent leur renouvellement



Les quatre CLS de Cayenne, Matoury, Macouria et Saint-Laurent du Maroni arrivent à échéance fin 2024. Ils doivent être renouvelés pour cinq ans. D'autres devraient voir le jour, notamment sur le territoire de la communauté de communes des Savanes et à Rémire-Montjoly.

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations. « C'est le dernier kilomètre effectué par l'ARS et le ministère de la Santé pour toucher les habitants », imageait Martine Papaix-Puech, la semaine dernière, lors de discussion sur le projet de CLS intercommunal des Savanes, qui doit voir le jour dans un an.

La Guyane compte quatre CLS actuellement : à Cayenne, Matoury, Macouria et Saint-Laurent du Maroni. Ils arrivent à échéance et les travaux ont débuté pour les renouveler en fin d'année

prochaine pour cinq ans. Outre celui des Savanes, un autre CLS est en préparation, à Rémire-Montjoly.

Les CLS portent de nombreuses actions, dont la Lettre pro vous rend régulièrement compte, avec les professionnels de santé et/ou les associations. Elles peuvent relever de la promotion de la santé, de la prévention, de la politique de soins ou encore de l'accompagnement médico-social. Ce sont par exemple les après-midi autour de la prévention du diabète dans les quartiers prioritaires de Cayenne depuis la rentrée, la maison sport santé qui a vu le jour à Matoury...

Une récente évaluation des quatre CLS du territoire a mis en évidence que ces outils se révèlent assez souples, apportent des innovations, répondent à des enjeux de prévention et de médiation en santé, en particulier sur les sujets de la santé sexuelle et reproductive, de la santé mentale, de l'accès aux droits, de la lutte contre les addictions et les maladies métaboliques. Les prochains contrats pourraient davantage mettre l'accent sur la mutualisation entre les CLS, la gouvernance, l'implication des divers partenaires signataires du contrat, le renforcement de la question du parcours de soins en intégrant l'offre de soins dans le contrat. De nombreux projets en perspectives.

Cayenne se saisit des questions de santé-environnement



Du fait de leurs compétences, les villes ont souvent un rôle à jouer dans le domaine de la santé-environnement : qu'il s'agisse de réaliser des aménagements favorables à la santé, de traiter les questions d'alimentation en eau potable et de gestion des déchets, de soutien à l'alimentation durable, de lutte contre les maladies vectorielles et zoonotiques. A Cayenne, le contrat local de santé vient de réaliser un diagnostic sur le sujet. Il a été présenté vendredi en présence de l'élue déléguée à la santé, Awatef Argoubi.

Au cours de l'année, des échanges ont eu lieu avec les habitants. Des entretiens se sont déroulés avec des élus et des professionnels. Le CLS s'est aussi rapproché de villes de l'Hexagone menant des actions sur le sujet. Les habitants ont systématiquement soulevé la question des déchets. Ils ont aussi évoqué la présence d'épaves, l'insécurité, l'accès à une alimentation équilibrée à moindre coût, l'accessibilité et la question des transports, l'accès à des espaces permettant de pratiquer une activité physique et le bien-être des enfants. Les professionnels ont souvent mis en avant les mêmes problématiques, avec une attention portée aux questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène.



Trois objectifs ont été fixés à l'issue de ce diagnostic :

Mettre en place un quartier pilote santé environnement. L'idée est de mener, à l'échelle d'un quartier, une expérimentation afin de travailler sur le cadre de vie et l'influence de celui-ci sur la santé des habitants. Parmi les actions possibles sont cités l'installation d'un composteur, la réalisation d'un jardin partagé, un travail sur la précollecte et le tri des déchets...

- Renforcer l'information et la prévention en santé environnement, faire se connaître les acteurs. Le but est de renforcer le travail d'information et de prévention à destination des habitants. Cela pourrait passer par des ateliers autour des déchets et des maladies zoonotiques et vectorielles, le nettoyage des quartiers, une meilleure communication des indicateurs de qualité de l'air et de l'eau...
- Promouvoir la prise en compte des enjeux liés à la santé publique au sein de la collectivité, à travers les élus et les agents, en les sensibilisant aux déterminants de la santé ou encore en animant un séminaire annuel sur des sujets comme l'urbanisme favorable à la santé, le sport-santé, l'addictologie...

Le CLS de Macouria joue la carte de l'attractivité

A Macouria, Josiane Dupré, élue déléguée à la santé, a souhaité que le CLS soit aussi un outil d'attractivité pour les professionnels de santé. Pour aider un médecin à s'installer dans la commune, la municipalité a fait rénover un bâtiment lui appartenant, où il a pu commencer son activité en attendant que son propre local soit prêt. « Les professionnels de santé ont souvent le

nez dans le guidon, témoigne Karine Grâce-Etienne, coordinatrice du CLS de Macouria. On a pu faciliter l'installation d'une sage-femme dans un cabinet existant. L'élue est bien identifiée par les professionnels déjà installés. Nous, on essaie de débloquer des situations. »

La prochaine étape pourrait être la création d'un centre communal de santé. « Tout cela est parti d'une participation de l'élue à un colloque, retrace Karine Grâce-Etienne. La décision a été prise d'explorer cette piste, au retour des grandes vacances. En novembre, nous avons participé à la septième Rencontre nationale de la Fabrique territoires santé. Nous avons effectué des visites à Nanterre, Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Bagnolet (Seine-Saint-Denis). » Ce projet a été présenté récemment à l'ARS, qui l'accompagnera sur la réalisation d'une étude de faisabilité sur le développement de l'offre soins.

En 2024, le premier CLS intercommunal

D'ici à un an, la Guyane devrait avoir son premier contrat local de santé intercommunal (CLSI). Il doit voir le jour sur le territoire de la communauté de communes des Savanes (CCDS), qui regroupe Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Saint-Elie. Vendredi, des professionnels de santé, représentants de la CPTS Centre littoral, élus, acteurs institutionnels et associatifs ont fait le point autour de l'ARS et de la coordinatrice, Christiane Pedie, sur les prochains chantiers, jusqu'à la signature du contrat officialisant le CLSI en novembre ou décembre 2024, pour cinq ans.

Des focus groupes seront organisés avec les habitants, pour qu'ils fassent connaître leurs besoins en matière de santé. Les associations seront sollicitées autour des thématiques principales des CLS que sont la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale, l'accès aux droits, la santé environnement et le cadre de vie, la nutrition et l'activité physique, la prévention des conduites addictives et la réduction des risques. Des fiches actions seront rédigées dans le courant de l'année. Après la création officielle du CLSI, dans un an, les actions à mener sur le territoire seront définies dans le cadre de programmations annuelles.

Dans l'Est, mon Territoire santé

Les mairies de Saint-Georges, Régina, Camopi et Ouanary, qui composent la communauté de communes de l'Est guyanais (CEEG), ont elles aussi entamé des discussions pour porter des projets autour de la santé. La création d'un contrat local de santé (CLS) et d'une communauté pluriprofessionnelle territoriale de santé (CPTS) n'est pas forcément envisageable sur ce territoire. Une piste explorée est celle du projet Mon territoire santé. Ce dispositif, à l'échelle de la CCEG, pourrait assurer à la fois le lieu de coordination des professionnels et acteurs de santé, et d'animation des actions de prévention. Les échanges vont se poursuivre dès demain sur le sujet.

Maripasoula se prépare

La mairie de Maripasoula a elle aussi envoyé une lettre d'intention à l'ARS pour la création d'un contrat local de santé. Des discussions auront lieu pour définir le meilleur outil à déployer, étudier le meilleur moyen de faciliter la coordination des professionnels de santé, dans un territoire où la création d'une CPTS n'est pas évidente, et envisager le déploiement conjoint avec les communes de Papaïchton et Grand-Santi.

Une nouvelle coordinatrice à Saint-Laurent du Maroni



Iris Przychodzen

Les coordinatrices des contrats locaux de santé se sont retrouvées le 14 novembre, autour de l'ARS et du Centre ressources politique de la ville (CRPV), en présence également de la CPTS Centre littoral et du groupe SOS Solidarités.

A Saint-Laurent du Maroni, il a été annoncé le recrutement d'une nouvelle coordinatrice, Iris Przychodzen. Elle prendra ses fonctions le 1er février.

EN BREF

◆ Les coordinateurs de MSP et centres de santé se forment



Les programmes pour favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé comprennent des volets formation. La formation PACTE EHESP des coordinateurs de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), des centres de santé (CDS) et des communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé (CPTS) va être enrichie par la formation des leaders. Elle va évoluer vers une formation continue avec des modules complémentaires accessibles tout au long de la carrière des

coordinateurs.

En Guyane, la première promotion PACTE MSP et CDS est déjà en place. La première promotion de la formation Pacte EHESP s'est réunie pendant quatre jours, à Rémire-Montjoly, pour travailler sur la thématique de la prise de fonction de coordinateur. Constituée de treize coordinateurs de centres de santé et maisons de santé en fonctionnement ou en projet, elle s'est autoproclamée « Promotion Tremplin ».

Les deux animatrices, le Dr Magali Moubitang, médecin généraliste fondatrice de la MSP Leopold à Saint-Laurent du Maroni, et Emilie Saderne, consultante et formatrice, ont adapté avec succès la formation aux particularités de la Guyane. Les participants ont apprécié la convivialité de ce moment, le travail individuel et en équipe avec des outils adaptés, le partage d'expérience... Pour témoigner de leur dynamisme, ils ont élaboré leurs affiches lors d'une présentation de l'ARS.

Prochain rendez-vous, début 2024 à Saint-Laurent du Maroni pour les modules « Qualité » et « animation d'équipe » puis en visio pour le module « gestion de structure » !

♦ Dengue : la « baygonneuse » à Rémire-Montjoly



En raison de l'augmentation de la densité de moustiques dans l'Île-de-Cayenne et de la hausse des cas de dengue, la « baygonneuse » circule à Rémire-Montjoly, cette semaine. Le véhicule circule entre 4 heures et 6h30. Son parcours devrait être étendu à d'autres secteurs, prochainement.

Aujourd'hui : Ames Claires, Parc Lindor et gendarmerie

Jeudi : du rond-point Suzini à Montravel

Vendredi : Ames Claires, Parc Lindor et gendarmerie

Il est déconseillé de sortir au moment du passage de l'épandeur. En cas de pluie, le passage est reporté au lendemain matin. Avant cela, le véhicule avait été utilisé à Kourou en juillet, Saint-Laurent du Maroni en octobre, à Awala-Yalimapo et Mana en novembre.

♦ Appel à projets autour de la fin de vie

Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV) lance un [appel à projets](#) dans le cadre du cinquième plan national « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024 ». Cet appel à projets vise le développement d'outils ou dispositifs facilitant l'appropriation anticipée des droits des personnes en situation palliative ou en fin de vie. Les publics destinataires sont les psychologues en Ehpad et les travailleurs socio-éducatifs (assistants du service social, conseillers économiques sociaux et familiaux, acteurs du social travaillant auprès de populations précaires et fragiles...). Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique personnalisé du CNSPFV.



■ Le pôle des affaires européennes visite le GCS Guyasis

Dans le cadre du déploiement des projets e-santé sur le territoire, le GCS Guyasis bénéficie des Fonds européens Feder pour mener trois de ses projets :

- Imag (Imagerie médicale Antilles-Guyane) ;
- Pépites-dossier (dossier patient informatisé) ;
- Et Pépites-parcours (plateforme numérique de coordination).



C'est dans ce cadre le pôle des affaires européennes de la CTG a effectué une visite, le 29 novembre. Après une présentation des process administratifs du GCS, les instructeurs Feder se sont rendus au Centre Hospitalier de Cayenne. Le Pr Magaly Zappa, chef de service de radiologie, leur a présenté Imag. Les instructeurs ont ensuite découvert Pépites-dossier à l'Ehpad Ebène qui « permet une meilleure coordination entre les métiers dans la prise en charge des résidents ». L'équipe de la Maia – réseau de gérontologie leur a ensuite fait une démonstration de Pépites-parcours dans le cadre du suivi de la prise en charge de

la personne âgée en perte d'autonomie.

« Cette journée d'échanges avec le service instructeur Feder a été très enrichissante, en donnant un aperçu des activités du GCS au pôle des affaires européennes, mais également pour le GCS qui a pu mieux comprendre le fonctionnement du service instructeur et leurs contraintes », souligne le GCS Guyasis sur son [site internet](#).

■ Les Mardi de la e-santé pour les ESMS, MSP et centres de santé



Le GCS Guyasis propose les Mardi de la e-santé aux établissements et services médico-sociaux, maison de santé pluriprofessionnelle et centres de santé. Le but est de sensibiliser les équipes au numérique en santé. Pour cela, il suffit d'[inscrire son établissement en ligne](#).

Ces ateliers de travail sont proposés à un seul établissement par créneau, sur le lieu de travail, sauf si les différents établissements se trouvent sur le même site. Le nombre minimum de participants est de dix, quelle que soit leur fonction.

Renseignements : hotline@gcsguyasis.fr.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ L'activité physique et sportive déclarée « Grande cause nationale » 2024



La France a fait de la promotion de l'activité physique et sportive la « Grande cause nationale » pour 2024, année des Jeux olympiques et paralympiques, a annoncé le ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra, le 21 novembre, au Salon des maires. L'Assurance maladie rappelle quelques chiffres montrant « l'urgence à adopter des modes de vie moins sédentaires, plus actifs, dans un contexte d'addiction toujours plus forte aux écrans » :

- L'inactivité est aujourd'hui la cause de 9 % des décès en France ;
- Un adulte est assis en moyenne douze heures dans une journée travaillée, neuf heures dans une journée non travaillée ;
- 80 % des 11-17 ans sont en dessous des seuils d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé en 2020 ;
- Les enfants et adolescents passent en moyenne quatre heures par jour devant les écrans ;
- 80 % des adultes passent 3 heures devant un écran chaque jour, hors activité professionnelle.

La Grande cause nationale valorisera un autre repère simple à mémoriser : 30 minutes d'activité physique et sportive par jour pour être en meilleure santé, à tous les âges. L'ensemble des actions programmées poursuivra trois objectifs : continuer à ancrer le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain, fédérer tous les acteurs mobilisés pour la promotion de l'activité physique et sportive et inciter les Français à la pratique en multipliant les occasions de faire du sport. Un site internet <https://www.grandecause-sport.fr/> a été mis en ligne pour accompagner la Grande Cause nationale.

Offres d'emploi



■ Médecins du Monde recherche un **chargé de mission Pass de ville** (CDD douze mois, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ ID Santé recrute un **animateur/médiateur en santé** pour ses actions d'éducatrices à la vie affective, relationnelle et sexuelle (CDD de douze mois, temps plein, basé à Cayenne). Candidature (CV et lettre) de motivation à l'attention de Nadine Guillaume à guillaume.nadine@idsante.eu avant le 8

janvier.

■ Le Centre Hospitalier de Cayenne recrute un **manipulateur en électroradiologie médicale** (tout type de contrat). [Consulter l'offre.](#) Contact : direction.soins@ch-cayenne.fr.

Agenda



Aujourd'hui

► **Permanence itinérante de la CGSS** à la mairie d'Awala-Yalimapo

► **Portes ouvertes** de l'épicerie sociale et solidaire Ti Pagra Soliso, de 9 heures à 13 heures, place Isaac-Newton, à Kourou. Inscriptions conseillées à tipagra@akatij.fr.

Mercredi 13 décembre

► **Portes ouvertes de la pédagogie** de Guyane promo santé, de 8h30 à 12 heures, 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Judi 14 décembre

► **Première journée du CRPS sur le risque suicidaire en Guyane**, de 8h30 à 15h30, à l'amphithéâtre du bâtiment C, sur le campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Sensibilisation à la prostitution des mineurs**, avec Colosses aux pieds d'argile, à destination des adultes, professionnels et/ou bénévoles, encadrant des enfants (médiateur,

éducateur, assistante sociale, infirmière, psychologue, juriste, parent...), de 9 heures à 12 heures, à Cayenne. Inscriptions : sabrina.milienne@guyane.pref.gouv.fr.

► **Soutenance de la thèse d'anthropologie** de Priscilla Thébaux « Quelles appropriations pratiques et symboliques de l'universalisation de l'accès à l'eau ? Ethnographie des manières d'accéder à l'eau dans la commune de Saint-Georges de l'Oyapock », à 9h30 à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Possibilité de suivre à distance en adressant une demande de lien à : thebauxp88@gmail.com.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)